Midi-conférence virtuel de la SBEH

**L’homme et le traumatisme craniocérébral (TCC) : une nouvelle masculinité à définir**

*Par : Simon Demers, éducateur spécialisé à l’Association TCC des Deux Rives*

Le ***comité régional*** ***Santé et Bien-Être des Hommes*** vous propose, **le 20 octobre 2021**, un midi-conférence sur les hommes vivant avec un traumatisme cranio-cérébral dans le cadre de la semaine québécoise du traumatisme craniocérébral.

Le statut de l’homme neurotypique est une chose en soi complexe à définir, celui de l’homme victime d’un traumatisme craniocérébral est d’autant plus complexe à comprendre et à contextualiser. En effet, l’homme victime de ce type d’accident aura sa propre façon de réagir. Il se verra appliquer sur lui une violence difficilement imaginable par ses pairs et le monde qui l’entoure ; deuils multiples (incapacités, statut d’homme stéréotypé en tant que tel, relations intimes, familiales), vieillissement précoce, violence symbolique, comorbidités, consommation etc. Dans plusieurs cas, ces handicaps créées par une ou plusieurs lésions au cerveau seront invisibles à l’œil d’un non-initié, ce qui amènera encore plus d’incompréhension de la société. Ce phénomène qui se nomme le handicap fantôme, amènera son lot de jugements et de mésententes.

Plusieurs questions sans réponse nécessiteraient donc notre attention. Qu’est-ce qui amène l’homme à avoir majoritairement des comportements l’incitant davantage à subir un TCC ? Pourquoi l’homme TCC a tendance (statistiquement) à consommer plus de substances et à se mettre plus à risque à la suite d’un accident le menant à des incapacités ? Pourquoi plus d’hommes que de femmes subissent un TCC ?

Cette activité s’adresse à toutes personnes dans le domaine de l'intervention et/ou intéressées par cette thématique.

**Lieu :** connexion via ZOOM

**Date :** Le 20 octobre, de 12h à 13h

**Inscription :** Vous pouvez vous inscrire à l’adresse suivante: <https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZwkcumgrDIiEtDsZlGISZP-pyX1EohjY5yg>  
Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion. Notez que le nombre de places est limité.